

# DEN KATOLSKE KIRKE I DANMARK

## ANSGARSTIFTELSEN

KATOLSK BISPEKONTOR  
GAMMEL KONGEVEJ 15  
DK-1610 KØBENHAVN V

TELEFON (+45) 33 55 60 80  
FAX (+45) 33 55 60 18  
E-MAIL BISPEKONTOR@KATOLSK.DK



## BULLETIN D'INSCRIPTION À LA COTISATION À L'ÉGLISE

Par les données suivantes (majuscules svp !) vous serez inscrit sur le registre diocésain.

Nom de famille:			
Prénom et éventuellement second prénom:			
Numéro national d'identification (CPR-nr.):			
Rue et numéro:			
Numéro postal et ville:			
Adresse électronique:			
Numéro de téléphone portable:		Autre numéro de téléphone:	
<i>Normalement l'enregistrement se fait à la paroisse dont dépend votre domicile. Si vous souhaitez rejoindre une autre paroisse, veuillez-indiquer ici laquelle.</i>			
<b>Paroisse:</b>			
<b>ENGAGEMENT</b>			
Je souhaite cotiser le montant suivant par prélèvement (DKK):			
Je m'engage ainsi à respecter le prélèvement annuel de (DKK):			
Chaque prélèvement se fera sur mon compte dans les mois suivants (cochez):			
<input type="checkbox"/> Janvier	<input type="checkbox"/> Avril	<input type="checkbox"/> Juillet	<input type="checkbox"/> Octobre
<input type="checkbox"/> Février	<input type="checkbox"/> Mai	<input type="checkbox"/> Août	<input type="checkbox"/> Novembre
<input type="checkbox"/> Mars	<input type="checkbox"/> Juin	<input type="checkbox"/> Septembre	<input type="checkbox"/> Décembre
Le 1er prélèvement se fera au mois de:			
<b>Vos données bancaires</b>	Code établissement:		Numéro de compte:
<b>Par la présente, je m'engage à figurer en tant que membre de l'Eglise catholique au Danemark. J'accepte que mon numéro national d'identité (CPR-nr.) et les autres données ci-dessus soient entrés sur le registre diocésain de ses membres.</b>			
Lieu et date:		Signature:	

### Notes:

- Vous pourrez à tout moment modifier votre cotisation ou y mettre fin.
- Vous êtes invité à cotiser un minimum de 1% de votre revenu imposable.
- Votre cotisation est déductible de votre revenu imposable, il est automatiquement transmis au fisc. Vous pouvez déduire jusqu'à 15.000 DKK, y compris dons à d'autres associations etc. (Case numéro 55 de votre déclaration de revenu). Si vous souhaitez cotiser une somme plus importante, veuillez-contacter le bureau diocésain (voir plus haut).
- Votre cotisation sera indexée annuellement. Comme voté par le Conseil pastoral le taux régulateur est de 3 %.
- D'autres informations sont disponibles sur [www.katolsk.dk/skat](http://www.katolsk.dk/skat)

**MERCI DE VOTRE ADHESION !**